



INFORMATIONS MUNICIPALES



L'inauguration de la nouvelle mairie a eu lieu **le 29 avril** en présence de M. le sous-préfet et du président de la CCCA. Vous étiez nombreuses et nombreux à cette sympathique et exceptionnelle manifestation, et à visiter les nouveaux locaux. La visite est toujours possible pendant les permanences.

En septembre prochain nous vous proposerons une rencontre afin d'échanger sur l'utilisation des locaux (associatifs, réunions, ateliers) pour tout public de la commune

Les travaux de rénovation du mur de la mare communale sont en cours. Ils ont été interrompus suite à l'orage violent que nous avons subi et de ce fait nous avons été obligés de vidanger la mare une seconde fois. Merci à tous les bénévoles qui ont permis de récupérer tous les poissons qui ont été déposés dans plusieurs bassins aux alentours. Nous pensons bien sûr à nos canards en leur maintenant un espace en eau alimenté par la réserve de la mairie.



Le compte-rendu de notre dernière réunion de conseil municipal du 13 juin est disponible sur notre site :

www.manneville-es-plains.fr

Petits rappels annuels mais très importants pour le « bien vivre ensemble ».

Avec les belles journées que nous avons depuis début juin, nous profitons de nos jardins et de nos terrasses, alors comme chaque année, nous vous remercions d'avance de respecter certaines règles de bon voisinage :

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00

Entretien des talus : les riverains ont obligation d'élaguer les arbres (article R161-24 du Code Rural), haies et arbustes, en bordure des voies publiques, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ainsi que la visibilité des conducteurs.

Poubelles : elles doivent être déposées le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin, ou le lundi soir si celui-ci est un jour férié. Une fois collectée, **merci de rentrer votre poubelle à l'intérieur de votre propriété SVP.**

RECONDUCTION DE L'AIDE DE LA CCCA POUR L'ACHAT D'UN VELO ÉLECTRIQUE



Comme en 2022, les élus de la communauté de communes ont voté le renouvellement de l'aide de 30% plafonnée à 200 € pour l'achat d'un vélo, électrique ou classique, neuf ou d'occasion à condition que vous puissiez fournir une facture (**s'adresser au Service Mobilités de la CCCA**).

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.

 **PANNEAUPOCKET**
« Ma commune dans la poche »





Samedi 10 juin, un public nombreux s'est rassemblé au monument du 56ème régiment d'artillerie de montagne situé sur la RD 925.



Le Général THOMAS, neveu du Lieutenant THOMAS, et Gérard Fouché, maire, ont dirigé les cérémonies, qui se sont poursuivies à la ferme "Blosseville" sur la plaque du 22ème RIC, puis au monument aux morts proche de l'église.

Pour terminer ce circuit, des fleurs ont été déposées sur les tombes des soldats britanniques dans le cimetière. Un grand merci aux porte drapeaux dont Jean-Jacques PAU, portant celui de notre commune tout au long du week-end sur les différentes manifestations. M. le maire conviait l'assemblée au verre de l'amitié dans la mairie.

La fête de la musique et la fête des voisins se sont déroulées le même jour, **le 23 juin**, à l'initiative de la commission animations et avec le concours de Jean-Christophe MILLOT.

Cela a commencé par un concert de musique classique dans l'église, œuvres de Chopin, Brahms, et Vivaldi, interpré-



tés par Jean-Christophe au piano et Jean-Sébastien à la Clarinette, et pour le final, Kay nous a enchantés par sa magnifique voix. Un très beau spectacle qui a séduit le nombreux public.



Après ce très bon moment musical, les habitants se sont retrouvés sur la pelouse proche de la mare pour le repas des voisins.

L'apéritif a été offert par la municipalité et chacun prenait place sur les tables et chaises mis à disposition par les élus. Une belle soirée très conviviale, à **renouveler en 2024**.

Quelle soirée merveilleuse nous avons vécue tous ensemble lors de la représentation du spectacle « les escales » par la troupe « in itinere collectif ». Cette initiative proposée par le Rayon Vert nous a séduits et après avoir largement communiqué auprès des habitants, ces 7 jeunes ont parcouru les rues de notre village à la collecte d'anecdotes et d'histoires. **Plus de 110 personnes** ont été rencontrées et ont pu fournir la matière pour que ce spectacle soit monté en 3 jours par les comédiens.

Des moments forts, parfois émouvants, souvent très drôles, des artistes performants et forts sympathiques ont ému et surpris les **150 spectateurs**. Du vrai spectacle vivant comme nous aimerions en vivre plus souvent.



Pour clore la soirée, le comité des fêtes et la municipalité ont honoré les mamans et les papas en offrant une plante et une bouteille de crémant, et parents et public venus en nombre ont pris ensemble le pot de l'amitié.



La fête communale aura lieu les 12 et 13/8.

En attendant le programme finalisé, voici les premières informations. Le samedi matin seront proposées des randonnées cyclotouristes ouvertes à tous (30, 50 et 80 kms), et des randonnées pédestres de 5 ou 10 kms. Puis à 18h30 messe et dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un repas champêtre à la salle des fêtes. Le dimanche, Foire à tout de 8h à 18h, animations et restauration. À 22h30 retraite aux flambeaux suivie de l'embrasement de la mare.

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre. (Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)

